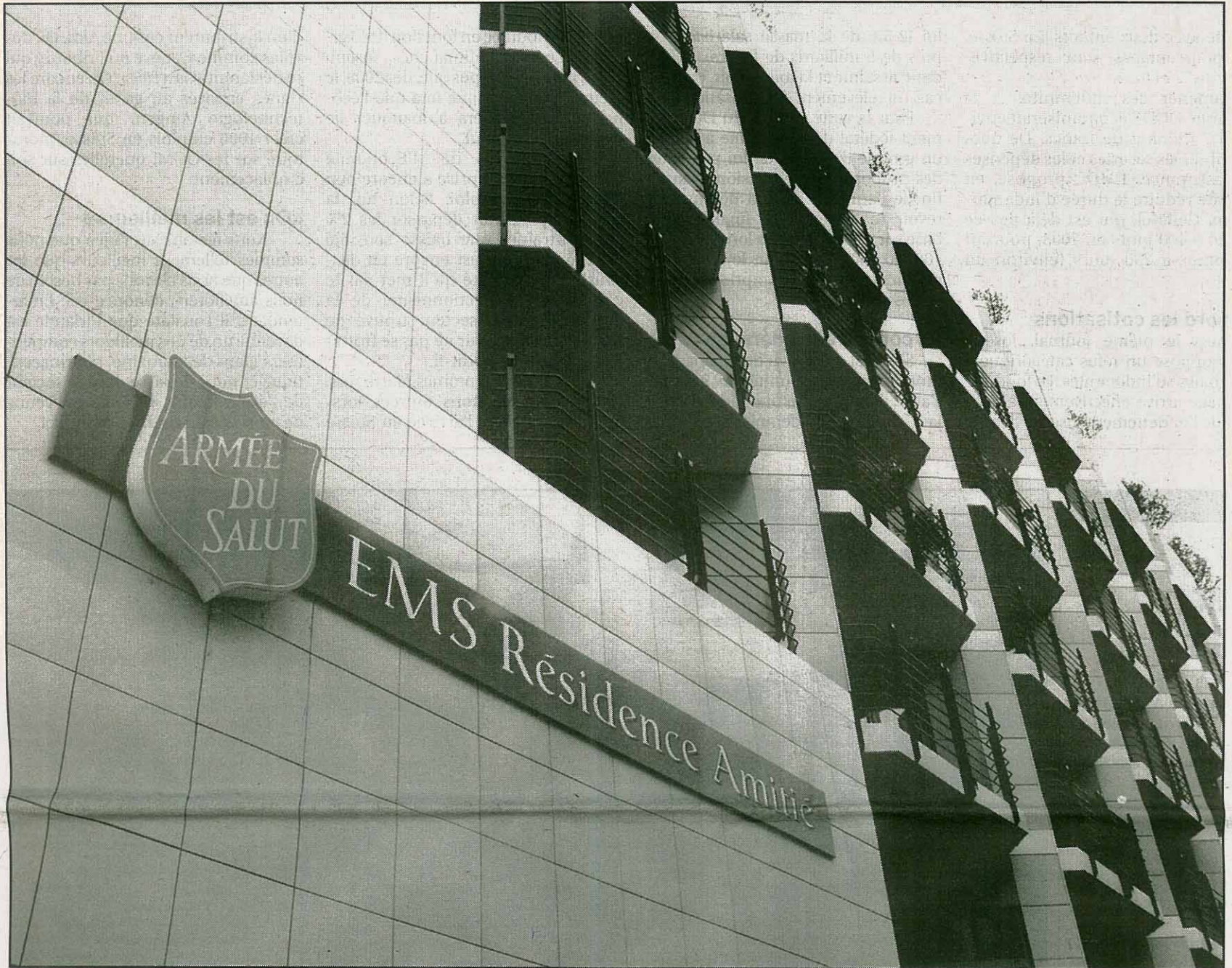


Les comptes de l'Armée du Salut sont toujours aussi flous

SUBVENTIONS • L'Etat et la Ville de Genève ont gelé les subsides alloués à l'Armée du Salut, et le canton de Vaud demande des explications. Retour sur l'affaire.



L'Armée du Salut de Genève verse chaque année 300 000 francs au siège central de Berne, soit l'équivalent de 12% des 2,5 millions de subventions publiques qu'elle reçoit. JJKPHOTO.CH

JULIE LIARDET

La semaine s'annonce animée autour de l'Armée du Salut (AdS). La période des fêtes n'a pas apporté les éclaircissements réclamés par les autorités politiques quant à la gestion des comptes de l'AdS, plus précisément la ponction que demande le siège de Berne à ses différentes filiales. Celui-ci a ainsi prélevé 300 000 francs auprès de ses quatre filiales genevoises pour l'année 2005 (lire nos éditions des 21 et 30 décembre).

Interpellé par cette situation peu claire, le conseiller d'Etat François Longchamp a pris la décision, le 23 décembre dernier, de geler les 2,5 millions de francs alloués par l'Etat aux foyers genevois, jusqu'à obtention d'une «justification claire et précise» quant à l'utilisation de ces 300 000 francs. En charge du Département de la solidarité et de

l'emploi (DSE), l'élus radical précise en effet que les subventions sont destinées spécifiquement aux activités de l'AdS genevoise. Et de préciser qu'il ne peut donc accepter que cet argent soit redistribué à des fins autres.

Clarification demandée

M. Longchamp ne remet pas en cause l'institution «indispensable au réseau social genevois», mais tient à «faire toute la lumière sur cette affaire». Le magistrat confie avoir été surpris d'apprendre par la presse qu'il avait accordé un entretien à des membres de l'AdS, alors que la demande ne lui est parvenue que vendredi matin. Il indique d'ailleurs qu'il n'accordera aucun entretien avant d'avoir reçu une explication par écrit de l'AdS, permettant d'évaluer sur des critères économiques si la facturation des 300 000 francs

aux foyers genevois «vaut son prix ou si elle est surévaluée». Auquel cas M. Longchamp prendra des mesures.

Lesquelles? Le conseiller d'Etat ne souhaite pas s'étendre sur le sujet, «mille réponses» étant envisageables. Le directeur du DSE indique encore que l'Etat est en tractation avec l'Armée du Salut depuis une année environ afin d'obtenir des clarifications quant à la relation économique qu'entretient le siège central avec les foyers genevois. Et de préciser que sa décision de geler les subventions est étrangère au licenciement de la major Evelyn Gosteli – directrice du Cœur des Grottes jusqu'au 31 janvier encore.

Le Cœur des Grottes en conflit

Pour rappel, cette dernière a officiellement reçu son congé le

28 décembre dernier. La direction de l'AdS s'en tient à la «perte totale de confiance», indiquant que la décision aurait été prise le 15 novembre déjà. Pour M^{me} Gosteli, son licenciement est la conséquence des critiques adressées à sa hiérarchie concernant les dysfonctionnements qu'elle a remarqués. Ce que dément l'organisation. Dans un texte paru sur le site de l'AdS, l'institution soutient que, depuis plusieurs semaines, la major Gosteli «réussit à ébranler la confiance du grand public dans l'organisation, en répandant de fausses informations».

Selon l'AdS, M^{me} Gosteli aurait «mis ses menaces à exécution», entendant «faire éclater un scandale» quand à l'utilisation des dons et aux frais administratifs à Berne. Au Cœur des Grottes, le comité de soutien devrait annoncer demain sa stratégie de défense, annonce Anne-Marie von Arx-Vernon, adjointe de M^{me} Gosteli.

La Ville s'en mêle

La Ville de Genève, qui subventionne le Cœur des Grottes à hauteur de 100 000 francs par année, se déclare frappée, dans un communiqué, par le manque de transparence lié à la gestion des comptes. Elle a décidé, tout comme le canton, de geler sa subvention pour 2006. La dernière tranche de la subvention 2005, soit 25 000 francs, avait déjà été gelée début décembre. A la suite de la réception des comptes le 30

août 2005, Philippe Aegerter, directeur du Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, a rencontré les responsables du Cœur des Grottes ainsi que ceux du QG, afin d'obtenir des éclaircissements. Ceux-ci n'ont vraisemblablement pas été suffisants, puisque M. Aegerter et Manuel Tornare, conseiller administratif en charge des Affaires sociales, ont adressé, dans une lettre du 9 décembre, plusieurs questions précises au chef des œuvres sociales de l'AdS. Ayant reçu une réponse la semaine passée, la Ville de Genève devrait communiquer aujourd'hui le contenu de cette lettre.

Vaud veut savoir

L'Etat de Vaud, lui aussi, a demandé dans un courrier adressé à l'AdS le 23 novembre des explications sur la nette augmentation des honoraires facturés par le siège bernois à ses filiales vaudoises. Françoise Jacques, du Service prévoyance et aide sociale, indique que la démarche provient de leur propre vérification des comptes, précisant qu'elle attend une réponse de l'AdS le 15 janvier au plus tard.

Contacté, Pierre Reift, responsable de la communication à Berne, indique que l'AdS n'a aucun commentaire à faire pour l'instant sur ces différentes demandes. Et du côté de l'AdS à Genève, on déplore une affaire montée en épingle par les médias. I

Quelques chiffres

En 1865, William Booth fonde la Mission chrétienne de l'est londonien, qui deviendra en 1878 l'Armée du Salut (AdS). L'organisation est présente depuis 1901 en Suisse. Son message se fonde sur la Bible et sa mission consiste à annoncer l'Evangile et à soulager les détresses humaines au nom du Christ.

A Genève, l'organisation caritative possède quatre filiales: le Centre Espoir, son Accueil de nuit pour sans-abri, le Cœur des Grottes ainsi que l'EMS Résidence Amitié. Les quatre institutions ont versé cette année 300 000 francs au siège central, soit l'équivalent de 12% des 2,5 millions de francs de subventions publiques qu'elles reçoivent. François Longchamp, conseiller d'Etat, pré-

cise qu'il y a eu par exemple pour plus de 100 000 francs en dépenses informatiques. Et l'AdS d'indiquer que les quatre institutions fonctionnent avec un budget total de quelque 16 millions de francs. Sur Vaud, ce sont environ 160 000 francs que les quatre filiales subventionnées par le canton ont versé au siège central.

Le Quartier Général bernois – comme l'appellent les salutistes – coûte 8 millions de francs par année, soit 4,7% du budget total de 170 millions. Il gère 73 paroisses et possède 150 immeubles. Vingt pour cent des ressources de l'AdS proviennent des cantons. Œuvrant dans 111 pays, l'Armée du Salut compte environ 1,6 million de membres.

JLT